



ACCUEIL [+ ACTUALITÉS](#) [+ DÉPARTEMENTS](#) [+ PETITES ANNONCES](#) [+ ANNONCES LÉGALES](#) [+ COMMUNAUTÉ](#) [+ SERVICES](#) LIENS

Rechercher

Vous êtes ici : [Accueil](#) > Article : [SGV / Règlement de comptes sur le web ...](#)

SGV / Règlement de comptes sur le web La cyber tambouille de Tarlant

Réagir

Envoyer

Imprimer

L'administrateur du SGV a choisi le web pour régler ses comptes et venir une fois encore au secours du conseiller régional Philippe Feneuil. Rafraîchissons-lui tout de même la mémoire, qu'il semble avoir bien courte.

RENDONS à César ce qui est à... Jean-Mary Tarlant. Et félicitons donc cet administrateur du SGV - ex candidat malheureux à la présidence du syndicat cet été - pour sa patience. Car M. Tarlant a tout de même attendu deux mois et demi pour répondre à l'union sur une question qui semblait le titiller, bien qu'elle ne le concerne pas. Du moins le pensions-nous. Aidons-le aussi un peu à se souvenir des dates et du déroulé des événements puisqu'il semble avoir quelque peu mélangé les choses. Soutenons-le enfin dans sa quête de transparence - c'est-ce qu'il écrit - transparence qu'il affirme rechercher, par la voie du web.

Jean-Mary Tarlant a donc bricolé une bafouille sur la toile dans laquelle il règle ses comptes avec son adversaire de l'été, Patrick Le Brun. Soit. Après tout, il va bien falloir un nouveau président, quelle que soit la méthode de « campagne électorale » employée.

Venons-en donc directement au passage qui concerne l'union puisqu'il pose plusieurs questions, après avoir joyeusement mélangé quelques phrases d'articles publiés à des dates différentes.

Quatre ans pour réagir

M. Tarlant s'interroge d'abord sur un chiffre que nous avons publié. Il affirme que Philippe Feneuil, l'ex président, touchait non pas 1.800 euros, mais 1220 euros en espèces chaque mois. En fait cette ribambelle de chiffres était variable. Parfois 6000 euros, parfois 1.220 euros selon les années. Mais peu importe. Il oublie de préciser que ce chiffre était celui avancé par l'avocate du syndicat dans ses conclusions écrites, lorsque celui-ci était en procès aux prud'hommes contre l'ancien directeur licencié et mis en examen, Rolland Chaillon. C'est pourtant bien ce qui était précisé dans l'union du 19 septembre, date de parution de l'article. Il oublie aussi de dire qu'en tant que membre du conseil, il a comme les autres accepté cette procédure, mandaté cette avocate et pris connaissance de ces conclusions il y a bien longtemps. Jean-Mary Tarlant a donc mis près de 5 ans à réagir à ce sujet. Espérons qu'il n'en fera pas autant pour les dossiers urgents de la Champagne, si toutefois ses ambitions estivales sont restées les mêmes.

Drôle de confusion

L'ex-candidat à la présidence s'étonne aussi qu'on ne l'ait pas interrogé à ce sujet. Pourquoi l'aurions-nous fait ? Lorsque nous avons contacté M. Tarlant, il s'agissait de comprendre pourquoi lui et quelques autres voulaient amener le syndicat à retirer sa plainte contre Rolland Chaillon. Question que nous nous posons toujours d'ailleurs. À ce moment déjà, l'administrateur avait fait glisser le sujet sur Philippe Feneuil, pourquoi ? Nous nous étions déjà étonnés à ce moment (l'union du 24 octobre) de cette confusion, puisque Philippe Feneuil ne fait l'objet d'aucune poursuite judiciaire à ce sujet. M. Tarlant nous accuse aussi d'avoir occulté le fait que le SGV délivrait des reçus pour ces remises d'argent en espèces. Preuve à l'appui, il en publie un - le seul - qui porte le tampon « comptabilisé ». Toutefois il feint de confondre les reçus du SGV, et les justificatifs de ces « frais » qui eux, manquent à l'appel. Cela n'a rien à voir.

M. Tarlant poursuit également en s'étonnant faussement du fait que ces informations soient publiées au moment où le conseil d'administration du syndicat a révoqué son président. C'est faux encore une fois puisque les informations dont il se sert datent du mois de septembre. Mais peut-être l'ex-candidat à la présidence pense-t-il à ce moment depuis plus longtemps qu'il ne veut bien le dire ? Mais ne soyons pas mauvais joueurs. Jean-Mary Tarlant dit chercher la transparence. Alors aidons-le dans sa quête.

Julienne GUIHARD-AUGENDRE



Agrandir la photo

Le SGV se retrouve aujourd'hui sans président.

Haut de page

Article paru le : **5 décembre 2009**

Envoyer cet article à un(e) ami(e)

Imprimer cet article

> [Articles sur le même thème](#)

Les commentaires (4 commentaires)

levignerodu51 le 6 décembre 2009 à 22h44

Toutes les vérités de ne sont pas bonnes à dire!!

levignerodu51 le 6 décembre 2009 à 22h35

Bonsoir, Je souhaite réagir à cet article car M.Tarlant ne veut pas régler ses comptes sur le web mais plutôt dire la vérité sur ce qui se passe au sein du Syndicat Général des Vignerons. Je voudrais revenir d'abord sur le fameux reçu d'indemnité que M.Tarlant a publié sur le web que vous affirmez que c'est le seul qui porte le tampon "Comptabilisé" comment savez-vous que c'est le seul qui a été comptabilisé? M.Tarlant ne va pas non plus s'amuser à mettre tous les reçus de puis 1994. M.LeBrun a souhaité faire le "ménage" au sein du SGV mais en faisant le "ménage" (qui n'était pas indispensable, ni de grande efficacité au passage !!) il n'était plus présent au sein des organismes vitivincicoles pour nous représenter et ceci est grave !! Revenons aux élections qui se sont déroulées de façon rapide courant juillet alors quelles doivent se dérouler au Conseil d'Administration de Rentrée. M.LeBrun les a soi disant ravanées pour mieux défendre les prochaines négociations interprofessionnelles pensaient donc !! M.LeBrun les plutôt ravané pour être sûr d'être encore président après les négociations car si celles-ci n'auraient pas plus au conseil ou au vignoble il n'aurait malheureusement pas été réélu !! Voilà ma réaction suite aux nombreux articles publiés dernièrement et en attente d'une prochaine de ma part. Bonne soirée

DMcL le 6 décembre 2009 à 16h19

Courage Julienne, vous avez lésé des majestés de hobereaux de c(h)ampagne, vous allez en lire des vertes et des pas sûres ! Quelle joie de voir que JM Ta(r)lant prie quotidiennement pour la transparence, sans toutefois commencer par dire pourquoi ils ont décapité leur nouveau roi !! Quelle peste portait-il, ce roi maudit ? Le débat va donc s'embourber dans des détails sordides - On paye le Président du syndicat comme on payait, au XIXème siècle, certains employés de ferme qui ne voulaient pas que cet argent soit su... On convoque le barreau, on plaide, on conchie la presse, et l'on proteste de son honnêteté. Le Tarlant nous fait Kafka dans sa culotte !! Aucune mouche, à cette allure, ne résistera aux ultimes outrages que ces benêts se proposent de leur faire subir, pour faire les beaux. Traitement classique réservé par des politiciens honteux ou salis à des affaires dont les fragrances n'ont rien de glamour ! Le champagne était un produit dit « de luxe » il n'y a pas encore si longtemps, mais si ces vigneron font du vin comme ils font leur politique, il y a urgence à se mettre à l'eau.

trucmuch le 5 décembre 2009 à 19h09

Morosité économique aidant, l'écouement ressort à l'écoute de Radio-galpe. Nul n'est parfait mais il existe une échelle dans la médiocrité et j'en connais quelques qui promettent déjà le sort qu'ils réserveront aux cotisations syndicales.

>> [Tous les commentaires](#)

Réagir à cet article

Login (Email) :

Mot de passe :